



ESABAC, UNE QUESTION ?

FOIRE AUX QUESTIONS.

LA SECTION ESABAC

1. Que signifie Esabac ?
2. Qui peut postuler ?
3. Quels sont les enseignements spécifiques ?
4. Peut-on quitter la section Esabac ?
5. Quelles spécialités de Première et Terminale peut-on choisir ? Les spécialités scientifiques sont envisageables ?
6. Quels diplômes préparent les élèves ?
7. Y a-t-il beaucoup de travail personnel ? Les emplois du temps sont-ils chargés ?
8. En faisant beaucoup d'italien, on ne risque pas de perdre son niveau en anglais ?
9. La section est payante ?
10. La section propose des échanges, des voyages ? Sont-ils obligatoires ?
11. Quelle est la place de la section dans le nouveau BAC ? Quels coefficients ?
12. Comment la section est-elle valorisée pour l'enseignement supérieur ?
13. Quels professeurs enseignent dans ces sections ?
14. Les élèves sont-ils regroupés ou séparés dans plusieurs classes ?

LE LYCEE ET L'INSCRIPTION.

15. Combien y a-t-il de places dans ces sections ?
16. Est-il possible d'avoir une place à l'internat ?
17. Le lycée est bien situé et desservi ?
18. Quelles sont les procédures d'admission ?
19. Comment sont communiqués les résultats ?
20. Quelle est la procédure si la candidature de l'élève est retenue ?
21. Quelle est la procédure si la candidature de l'élève n'est pas retenue ?
22. Où peut-on obtenir d'autres informations ?



LA SECTION ESABAC

1) Que signifie Esabac ?

Esabac = Esame di Stato (le bac italien) + baccalauréat français, c'est le double diplôme que préparent les élèves de section binationale italienne.

2) Qui peut postuler ?

- les élèves de langue maternelle française **ayant fait italien LV2 au collège**
- les élèves de **langue maternelle italienne**.
- Les élèves doivent avoir un bon niveau de compréhension en langue et dans les matières générales mais surtout être **motivés et passionnés, les écarts de niveau linguistiques peuvent vite se rattraper avec travail et motivation !**

3) Quels sont les enseignements spécifiques ?

En **section Esabac en seconde**:

4h italien (à la place de l'italien traditionnel)

+ 3h d'histoire-géographie en italien (à la place de l'histoire-géo en français).

Les élèves en section n'ont **qu'une heure de plus par rapport aux sections traditionnelles**.

4) Peut-on quitter la section Esabac ?

Un élève qui postule en section s'engage **jusqu'à la fin de l'année de seconde** ; il peut ensuite décider de continuer ou pas en première et terminale.

5) Quelles spécialités de Première et Terminale peut-on choisir ? Les spécialités scientifiques sont envisageables ?

La section est compatible **avec toutes les spécialités du bac général proposées au lycée**:

- langue et littérature et cultures anglaises
- littérature, humanités, philosophie
- mathématiques
- physique-chimie
- sciences de la vie et de la Terre
- histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques
- sciences économiques et sociales
- numérique et sciences informatiques
- éducation physique et pratiques et culture sportives
- art

6) Quels diplômes préparent les élèves ?

Les élèves préparent un double diplôme :

- le **baccalauréat général**, **quelles que soient les spécialités**.
- et le baccalauréat italien, **l'Esame di stato**

Les élèves ne passent pas les épreuves en double ! Un seul examen : ils passent les épreuves spécifiques de langue et d'histoire-géographie à la place des épreuves classiques de LVA et à la place des épreuves d'histoire-géo en français.

En section **ESABAC** la langue de section et l'histoire-géo en langue étrangère se *substituent* aux matières de tronc commun LVA et histoire-géo en français. Un élève peut donc avoir, par exemple, l'histoire-géo en langue étrangère (en tronc commun) + choisir l'histoire-géopolitique-sciences po en français (en spécialité) ou littérature anglaise.

7) Y a-t-il beaucoup de travail personnel ? Les emplois du temps sont-ils chargés ?

La littérature étrangère et la pratique de l'histoire-géo en langue étrangère supposent un travail personnel soutenu : c'est pour cela que la section sélectionne des élèves motivés, et solides scolairement.

En seconde les élèves n'ont qu'une heure de cours en plus par rapport aux sections traditionnelles.

8) En Faisant beaucoup d'italien, on ne risque pas de perdre son niveau en anglais ?

Non ! Les élèves suivent un **enseignement d'anglais LVA tout en passant des épreuves finales de niveau LVB**, donc ils suivent le même enseignement que les élèves en section traditionnelle.

Les bons réflexes linguistiques acquis dans la langue de section s'appliquent aussi à l'anglais. Et **ces élèves constituent des groupes motivés et travailleurs : la dynamique est donc aussi positive en cours d'anglais.**

Un certain nombre d'élèves poursuivent leurs études ou leur vie professionnelle dans un pays anglophone : ils sont devenus très bons en anglais *ET* italien.

9)) La section est payante ?

La section est **gratuite**, la sélection se fait exclusivement sur des critères de **motivation et de niveau scolaire.**

10) La section propose des échanges, des voyages ? Sont-ils obligatoires ?

Depuis 2015 un échange linguistique annuel d'une semaine est proposé aux élèves avec notre lycée partenaire près de **Milan** : les élèves sont hébergés dans des familles et reçoivent un correspondant pendant une semaine au cours de la même année scolaire. Des visites de Milan, Venise et Turin sont organisées. L'élève inscrit en section esabac **est prioritaire pour les échanges linguistiques.**

Projet **TRANSALP DEPUIS 2016** : **En première**, il permet à des élèves volontaires et motivés de partir **pendant un mois** dans une famille italienne et d'être scolarisés dans le lycée de leurs correspondants, qu'ils hébergent également en début de première. **Une vingtaine d'élèves ont déjà participé à ce programme**

Ces projets ne sont pas obligatoires, mais ils sont vivement recommandés !

11) Quelle est la place de la section dans le nouveau BAC ? Quels coefficients ?



En section les épreuves spécifiques de langue de section et d'histoire-géo se passent en juin de l'année de Terminale, additionnées, elles comptent pour 1/4 de la note totale de l'examen, autant que les 2 spécialités.

Le double diplôme est délivré avec une moyenne de 10/20 aux épreuves spécifiques et après l'obtention du baccalauréat.

12) Comment ces sections sont-elles valorisées pour l'enseignement supérieur ? ?

- Toutes ces sections figurent dans le dossier Parcoursup, et permettent aux élèves d'augmenter leurs chances d'accès aux filières sélectives.
- Le parcours en section Esabac est un atout pour les études et la vie professionnelle : en plus de la maîtrise certifiée d'une langue étrangère, il témoigne de la capacité de travail et d'adaptation de l'élève, de son ouverture et de sa curiosité.
- Les élèves sont titulaires des 2 diplômes délivrés par les ministères de l'Éducation, et peuvent donc s'inscrire, de droit, dans l'enseignement supérieur des 2 pays.

13) Quels professeurs enseignent dans ces sections ?

- L'enseignante d'Italien est de langue maternelle italienne.
- L'enseignante d'histoire-géographie est titulaire d'une certification complémentaire en langue étrangère.

Les deux enseignantes sont des professeures agrégées dans leur matières respectives et sont investies dans le projet de la section qui vient d'ouvrir.

14) Les élèves sont-ils regroupés ou séparés dans plusieurs classes ?

Pour des questions d'emploi du temps, les élèves de la section sont regroupés dans une **même classe, pour les 3 années de lycée.**

15) Combien y a-t-il de places dans ces sections ?

Nous avons 28 places dans la section.

LE LYCEE ET L'INSCRIPTION.

16) Est-il possible d'avoir une place à l'internat ?

L'internat est accessible aux élèves de la section.

17) Le lycée est bien située et desservi ?

Le lycée se situe dans le centre ville de Bourg -en-Bresse, il est très proche de la gare et desservi par plusieurs lignes de car.

18) Quelles sont les procédures d'admission ?

L'admission en section **est sélective, sur dossier :**

Le dossier est téléchargeable sur le site du lycée et il doit être renvoyé complété, signé, et accompagné des pièces **demandées avant le 28 mai 2021 au plus tard par le secrétariat du collège.**

Un dossier comporte : une lettre de motivation, les bulletins de l'année de troisième, l'avis du professeur d'italien et du chef d'établissement.

Il faut inscrire Lycée Lalande en vœu 1 dans la fiche de vœux Affelnet du collège, Si le nombre de demandes excédait la capacité d'accueil, la sélection se ferait sur la base des bulletins scolaires de 3e, joints au dossier d'inscription au lycée.

Un entretien individuel sera mis en place si nécessaire (élèves bilingues n'ayant pas fait italien LVB au collège, par exemple).

19) Comment sont communiqués les résultats ?

Le résultat de la commission de recrutement est **communiqué aux familles par mail** la dernière semaine de mai 2021, **avant la clôture des vœux sur Affelnet.**

Il doit **être confirmé fin juin 2021** par une affectation définitive prononcée par l'Inspecteur d'académie via Affelnet.

20) Quelle est la procédure si la candidature de l'élève est retenue ?

Si la candidature de l'élève est retenue :

- la famille confirme auprès du lycée Lalande son souhait d'y être affectée
- dans la procédure Affelnet auprès du collège, elle inscrit bien en vœu 1 le code spécifique de la section, communiqué dans Affelnet aux secrétariats des collèges fin mai.
- l'élève vient s'inscrire au lycée.

21) Quelle est la procédure si la candidature de l'élève n'est pas retenue ?

Si l'élève n'est pas retenu en section Esabac il fait les démarches classiques d'affectation via Affelnet avec son collège d'origine.

22) Où peut-on obtenir d'autres informations ?

En participant à la Journée Portes Ouvertes virtuelles, **samedi 27 mars 2021,**

4 permanences virtuelles (lien sur le site du lycée) :

8h30-9h Mme Casiraghi, professeure d'italien

10h – 10h30 Mme Pelaez, professeure d'histoire -géographie

11h-11h30 Mme Pelaez, professeure d'histoire -géographie

13h-13h30 Mme Casiraghi, professeure d'italien

par mail : au lycée ce.0010013j@ac-lyon.fr

aux professeures de la section : raffaella.casiraghi@ac-lyon.fr (italien)/

allison.pelaez@ac-lyon.fr (histoire géographie).